



LA BONNE GRAINE

ÉCOLE D'AMEUBLEMENT DE PARIS

◆
1866

*" La jeunesse est une
promesse, l'apprentissage
est son avenir "*

ÉCOLE D'AMEUBLEMENT DE PARIS



200 bis, Boulevard Voltaire - 75011 Paris
T : 01 43 72 22 88
www.labonnegraine.org



CAP
DESSINATEUR INDUSTRIEL D'AMEUBLEMENT
Sous contrat d'apprentissage

FORMATION EN CAP DESSINATEUR INDUSTRIEL D'AMEUBLEMENT

Description

La formation s'appuie sur les acquis du CAP ébéniste. Le-la dessinateur·trice industriel·le d'ameublement procède à des analyses techniques du meuble demandé, conçoit et réalise des représentations graphiques. Lorsqu'il·elle dessine les plans, il·elle fait appel à sa pratique de l'ébénisterie, à sa connaissance des agencements et à des techniques connexes. Il·elle doit faire preuve de rigueur, de précision et d'un sens certain des volumes.

Durée

1 an
Période de cours de septembre à juin

Alternance

1 ou 2 jours par semaine au CFA

Semaine de cours

5 jours de formation par semaine
7 heures de cours par jour : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Examen

Vous serez inscrit·e par l'École au CAP dessinateur industriel d'ameublement. Vous passerez votre examen en juin de votre dernière année de formation.

PROGRAMME

Enseignement professionnel

Dessin des styles
Dessin contemporain
Initiation à la DAO
PSE*

* CAP ébéniste

Enseignement artistique

Dessin d'art
Étude des styles*

*CAP ébéniste

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Définition

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de la formation.

Public

De 16 à 29 ans révolus
Moins de 16 ans si classe de 3ème terminée
Pas de limite d'âge avec reconnaissance de travailleur handicapé·e

Statut de l'apprenti·e

Salarié·e de l'entreprise
Étudiant·e des métiers (titulaire d'une carte étudiant·e des métiers)

Rémunération

Elle varie selon l'année de formation et l'âge de l'apprenti·e. Elle est calculée en pourcentage du SMIC.

Durée contrat ébéniste / Âge	< 18	18 - 20	21 - 25	26 - 29
Après contrat 1 an	50 %	60 %	70 %	100 %
Après contrat 2 ans	55 %	70 %	80 %	100 %
Après contrat 3 ans	70 %	82 %	95 %	100 %

Grille convention collective ameublement - IDCC 1411

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Diplôme requis

Vous devez être titulaire du CAP ébéniste.

Coût de la formation

La formation est gratuite.
Le matériel nécessaire à la formation sera à la charge de l'apprenti·e.

Comment vous inscrire ?

Envoyez ou déposez le dossier de préinscription avec les pièces demandées. Votre inscription sera effective avec la signature d'un contrat d'apprentissage.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

École d'ameublement de Paris
200 bis boulevard Voltaire
75011 Paris
01 43 72 22 88
www.labonnegraine.org

Jorge De Valadares
jorge.devaladares@labonnegraine.org

Jérémy Forget
jeremy.forget@labonnegraine.org